

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 26 NOVEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 26 novembre à 18 heures, le Bureau de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'Eymoutiers, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.  
Date de convocation du Bureau Communautaire : 19 novembre 2020

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
17	16	1	1	0

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, MUZETTE Thierry, PLAZANET Mélanie, POURCHET Pierre, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel

Suppléants avec voix délibérative : ECHASSERIAU Vincent

Membres excusés ayant donné pouvoir : LACOUTURIERE Michel

Secrétaire de séance : Michel THEYS

### FINANCES

#### Délibération n° 86-2020 : Construction d'une bibliothèque à Nedde : Modification du plan de financement

Concernant le plan de financement, Madame la Présidente rappelle qu'il avait été adopté en Conseil Communautaire le 24 septembre dernier.

Suite à la réponse négative de la DRAC sur le financement du projet, il convient de le revoir.

#### Montant du financement public nécessaire pour ce projet :

AMENAGEMENT BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE NEDDE		
DESIGNATION DES RECETTES	MONTANT	TAUX
Europe – Fond LEADER	50 543 €	30 %
Etat DETR	42 118 €	25 %
Département de la Haute-Vienne	42 118 €	25 %
CCPV - Autofinancement	33 694 €	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>168 473 €</b>	<b>100,00 %</b>

Accusé de réception en préfecture  
087-248719353-20201126-DEL-86-2020-DE  
Date de télétransmission : 30/11/2020  
Date de réception préfecture : 30/11/2020

En raison des contraintes liées aux différentes demandes de subvention, les travaux devront avoir démarré avant le 30/06/2021 et devront être achevés avant le 31/12/2022.

**Les membres du Bureau communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :**

- **VALIDER** le plan de financement modifié détaillé ci-dessus ;
- **AUTORISER** Madame la Présidente à modifier les demandes de subvention auprès de l'Etat (DETR, DSIL), de l'Europe et du Conseil Départemental pour intégrer le nouveau plan de financement ;

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 27 novembre 2020

La Présidente,  
Mélanie PLAZANET



Acte rendu exécutoire le : **30 NOV. 2020**  
Publié le : **30 NOV. 2020**